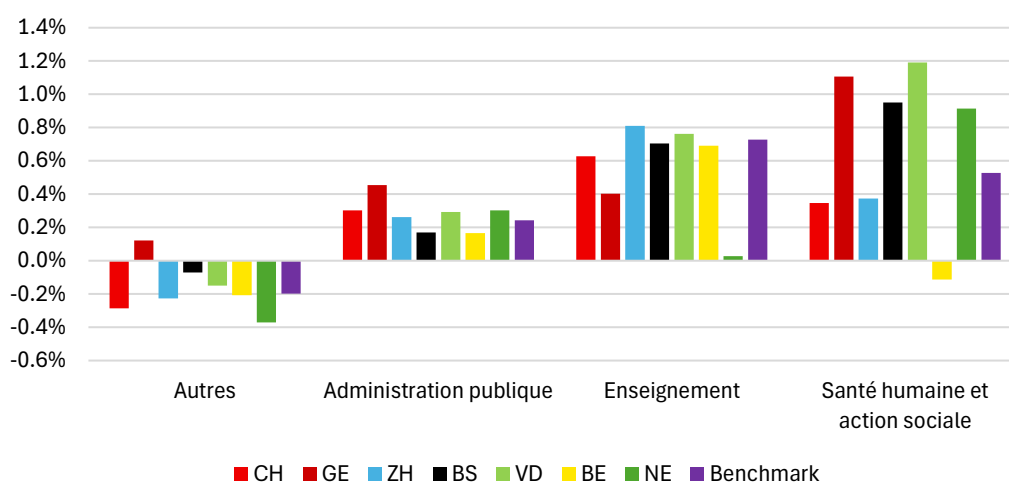


Analyse de la concurrence entre le secteur public et privé à Genève

BAK Economics, 20.08.2025 (Bâle) – Le rapport, commissionné par la FER Genève et réalisé par BAK Economics, met en lumière une montée significative de la part du secteur public dans l'économie genevoise, qui représente 18 % de l'emploi total en 2022, soit un taux nettement supérieur à la moyenne des cantons de référence (15 %). Entre 2012 et 2022, la croissance annuelle de l'emploi public à Genève a atteint 2,1 %, bien au-delà de la croissance privée (1,5 %) et de la croissance suisse dans son ensemble. De plus, une forte pression sur le marché du travail est observée, avec une demande accrue du secteur public pour des profils très qualifiés et des délais de recrutement plus courts que dans le privé, suggérant un avantage concurrentiel du secteur public dans ce domaine. Par ailleurs, l'étude explore quatre analyses de cas qui illustrent ces tendances. Le rapport se base sur une méthodologie basée principalement sur des statistiques liées à l'emploi, aux données financières et aux offres d'emploi publiées. Cette double approche macroéconomique et microéconomique permet d'examiner à la fois les grandes tendances structurelles et la concurrence sur le marché du travail.

Genève se positionne au deuxième rang en termes de part d'emploi public et de croissance de ce secteur parmi les cantons de comparaison que sont Zurich, Bâle-Ville, Berne, Vaud et Neuchâtel. Cette dynamique de croissance est principalement le fait de l'administration publique, de l'enseignement, et surtout, de la santé humaine et de l'action sociale, domaines dans lesquels la part du public excède largement celle observée dans d'autres cantons. La progression est également significative en nombre d'emploi par habitant. En ce qui concerne l'administration publique, une augmentation de 1 000 habitants s'accompagne de la création de 46 postes à plein temps, soit une augmentation largement supérieure à la moyenne des cantons de comparaison.

Contribution à la croissance de l'emploi du secteur public, 2012-2022



Rem. : sans l'administration fédérale ; emploi public (EPT) ; CH sans GE
Source : OFS (STATENT), BAK Economics

Analyse de cas : petite enfance

La branche de la petite enfance a connu une forte expansion avec une croissance de 5,7 % annuelle de l'emploi à Genève entre 2012 et 2022, nettement plus élevée que celle de l'ensemble de l'économie genevoise. Cette croissance est portée en majeure partie par les structures publiques et associatives subventionnées. L'introduction en 2020 d'une loi imposant des conditions plus strictes de travail alignées sur le secteur public soulève des enjeux de concurrence renforcée entre crèches privées et publiques. En termes de contribution à la croissance, c'est le secteur public qui joue le rôle majeur depuis 2019, tandis que la contribution des entreprises privées à but lucratif reste faible.

Contribution à la croissance de l'emploi dans les crèches

	2012-2019			2019-2022		
	Genève	Benchmark	Suisse	Genève	Benchmark	Suisse
Associations et fondations	4,0 %	2,3 %	2,6 %	-0,1 %	0,4 %	0,6 %
Autres sociétés privées	0,4 %	2,6 %	2,4 %	0,4 %	1,8 %	1,8 %
Secteur publique	2,0 %	2,4 %	2,1 %	3,7 %	2,0 %	2,1 %
Total	6,5 %	7,3 %	7,1 %	4,0 %	4,2 %	4,6 %

Rem. : croissance annualisée ; emploi EPT ; d'éventuels écarts proviennent des arrondis
Source : OFS (STATENT), BAK Economics

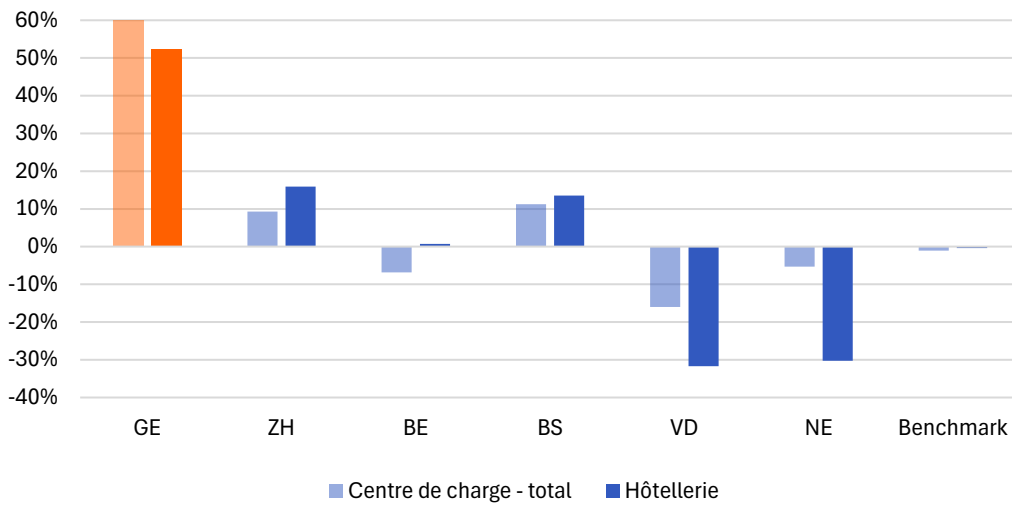
Analyse de cas : soins à domicile

Le secteur des soins à domicile à Genève affiche une croissance modérée (2,3 % annuelle) par rapport à la moyenne suisse (4,8 %). La majorité des prestations est assurée par l'IMAD. À Genève, 75 % des emplois sont dans des entreprises à but non lucratif ou de droit public, soit une proportion plus élevée que dans les cantons de comparaison. Dans le canton de Genève, les entreprises à but non lucratif et celles de droit public possèdent une part du personnel inférieure à leur part des charges du personnel. Cet écart est sensiblement supérieur à la moyenne des cantons de comparaison et à la moyenne suisse. Par ailleurs, la part des heures facturées des entreprises à but non lucratif et celles de droit public est sensiblement à leur part de l'emploi. Il est également à noter que le nombre de nouveaux emplois liés aux soins est nettement inférieur dans le secteur public genevois (31 %) par rapport aux autres cantons (84 %) et par rapport au secteur privé genevois dans le domaine des soins à domicile (93 %).

Analyse de cas : établissements médico-sociaux (EMS)

Les EMS à Genève se caractérisent par une quasi-absence d'acteurs privés non subventionnés (0,3% de l'emploi), tandis que le reste des emplois relèvent d'établissements publics ou subventionnés. Ce résultat se situe bien au-delà de la moyenne suisse et des cantons de comparaison. De plus, les coûts par résident sont nettement supérieurs (+60% pour les coûts totaux) par rapport aux moyennes nationales. La loi genevoise interdit désormais l'externalisation des services hôteliers (nettoyage, blanchisserie, restauration). Cependant, Genève présente une spécialisation marquée dans ces activités, avec un marché faiblement concentré et une croissance annuelle de 2,2 % (supérieure à la moyenne suisse).

Coûts par clients, charges totales et charges hotellières, différence par rapport à la moyenne suisse, 2023



Source : OFS (SOMED), BAK Economics

Analyse de cas : activités pour la santé humaine

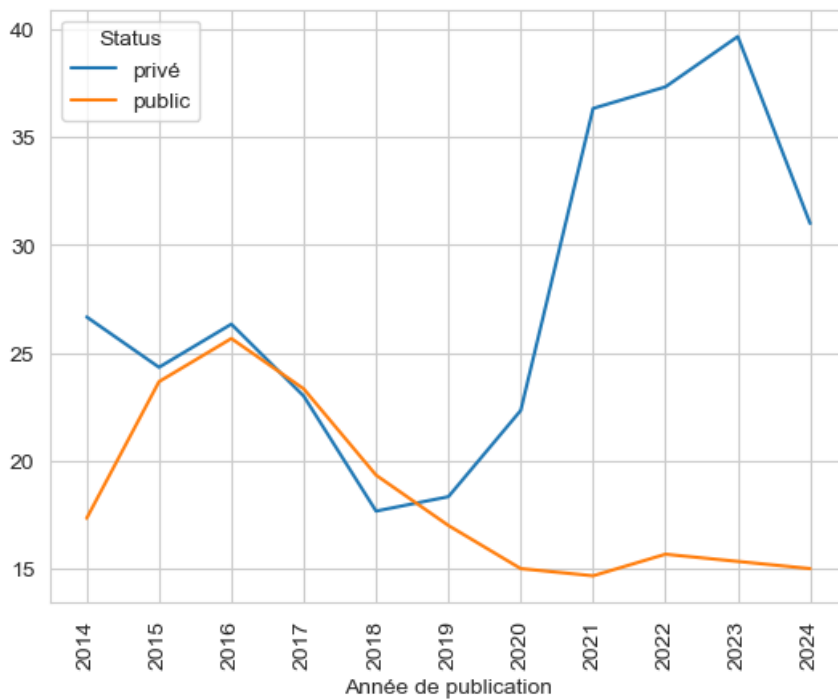
Le domaine santé humaine, incluant les hôpitaux, connaît à Genève un taux de croissance de l'emploi de 2,7 %, proche de la moyenne suisse. Le canton se distingue cependant par une part publique (45,5 %) nettement supérieure à la moyenne suisse (28%) et aux cantons de comparaison. Les Hôpitaux Universitaires de Genève, principal acteur public dans le canton de Genève, affichent des charges salariales par poste plus élevées que les principaux hôpitaux universitaires suisses et bénéficient d'une capacité de recrutement plus rapide que les établissements privés, que ce soit pour des fonctions administratives ou celles liées aux soins (figure en page suivante). De plus, les hôpitaux publics offrent plus de postes à temps partiels que les établissements privés. Ces indices tendent à montrer que le secteur public possède une attractivité supérieure sur le marché de l'emploi.

Synthèse

Bien que l'approche adoptée par BAK n'ait pas de caractère normatif – elle ne se prononce ni sur la pertinence d'internaliser une activité, ni sur les décisions politiques en la matière – elle fournit en revanche une base statistique objective, destinée à éclairer les prises de position et les choix politiques.

Ces différents résultats soulèvent des questions cruciales concernant l'équilibre à maintenir entre efficacité économique, solidarités publiques et développement du secteur privé, notamment sur la capacité de ce dernier à se développer dans un contexte où l'emploi public domine certains secteurs de manière durable et significative.

Duré médiane de publication (en jours) d'une offre d'emploi



Rem. Moyenne mobile sur 3 ans
Source : BAK Economics

Personne de contact

Mathieu Resbeut

Chef de projet

Key Account Manager Romandie

T + 41 61 279 97 06

mathieu.resbeut@bak-economics.com